

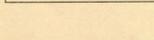


COMMUNE DE TRIENT

Plan d'affectation des zones

Secteur Planpro – Bierle

Modification partielle 1 : 1000

- Légende :**
-  Zone d'habitat collectif
 -  Zone d'installations et de constructions publiques
 -  Zone artisanale
 -  Zone d'affectation différée
 -  Zone de danger, chute de pierres
 -  Aire forestière



Approuvé par l'assemblée primaire le : 14 juin 2000

Homologué par le conseil d'Etat en séance du 13 SEP. 2000

Droit de sceau: Fr.

L'atteste: Le chancelier d'Etat:

JEAN-PIERRE MORET
Ingénieur-géomètre officiel
Martigny, le 10 mai 2000